

Séance du 25 février 2023

Le samedi vingt-cinq février deux mil vingt-trois à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Tanguy ANTRESSANGLE, Jessica MOTTIN, Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Daniel SAPET, Jean-Marc COULAUD, Bernard MAGNOULOUX.

Absent excusé : Axel CABLÉ pouvoir à Alain MESBAH-SAVEL.

Objet : Subvention exceptionnelle en faveur des anciens combattants de Saint-Victor

Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'association de la section des anciens combattants de Saint-Victor qui aura lieu en 2024, l'association souhaite renouveler son drapeau. La commune est sollicitée pour l'obtention d'une subvention exceptionnelle pour cet achat qui est évalué à 952 €

Ceci étant exposé, Monsieur le maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 400 € en faveur de l'association de la section des anciens combattants de Saint-Victor afin de participer à l'achat d'un nouveau drapeau.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 400 € en faveur des anciens combattants afin de participer à l'achat d'un nouveau drapeau.

Article 2 : de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

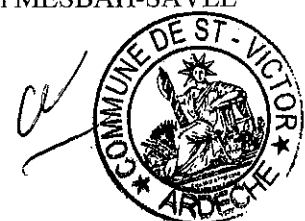
Le Secrétaire

Patrick MARGAND



Le Maire,

Alain MESBAH-SAVEL



Nombre de membres

En exercice : 14

Présents : 13

Absents : 1

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0